

◆ FICHE DE FORMATION ◆

Diplôme d'État

Infirmier·e·s en Pratique Avancée mention pathologies chroniques stabilisées et polyopathologies courantes en soins primaires

DUMG Bobigny
Université Sorbonne
Paris Nord



L'Université Sorbonne Paris Nord en partenariat avec l'Institut Interhospitalier Théodore Simon (IFITS) vous propose de former des infirmiers-es en pratique avancée qui contribueront à la prise en charge des patients dans le respect du parcours de soins coordonné par un médecin.

Public

Le Diplôme d'État d'Infirmier-e-s en pratique avancée mention pathologies chroniques stabilisées et polyopathologiques courantes en soins primaires permet de développer des compétences élargies afin de prendre en charge des situations cliniques chroniques et complexes.

Objectifs de la formation

La formation doit permettre aux infirmier-e-s en pratique avancée de développer les compétences requises à une pratique collaborative avec l'ensemble des acteurs du parcours de santé des patients et leur entourage dans une approche individuelle et populationnelle.

Débouchés

L'obtention du diplôme doit permettre le déploiement d'infirmier-e-s en pratique avancée dans les milieux de soins :

- au sein d'une équipe de soins primaires coordonnée par le médecin
- en assistance d'un médecin spécialiste, hors soins primaires
- en établissement de santé, médico-social ou au sein d'une équipe de soins coordonnée par un médecin

Contacts

Aurore Margat
Maître de Conférences - Laboratoire Éducatifs et Pratiques de
Santé (LEPS) UR 3412
Mail : aurore.margat@univ-paris13.fr

UFR Santé Médecine et Biologie Humaine,
Campus de Bobigny,
74 rue Marcel Cachin,
93017 Bobigny Cedex

◆ Conditions d'inscription

Entrée en semestre 1 en 2020 :
- Être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier

Entrée en semestre 3 en 2020 :
- Être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier et avoir validé la première année de formation d'infirmier en pratique avancée ou sur étude d'un dossier de VAE / VAP

◆ Durée de la formation

Formation sur 4 semestres en alternance à raison de 4 jours d'enseignement en présentiel 2 fois par mois

◆ Nombre d'étudiants

25 étudiants par promotion

◆ Calendrier de la formation

Parcours S1, S2 : de janvier 2021 à octobre 2022
Parcours S3, S4 : d'octobre 2022 à juin 2022

■ Un dispositif pédagogique innovant

- Un adossement à un cadre de référence issu des sciences infirmières
- Une formation orientée sur l'acquisition de compétences et sur une autonomie d'apprentissage
- Une pédagogie fondée sur l'apprentissage par situations problèmes et selon une planification par complexification enrichie
- Une formation multimodale faisant appel à des ressources numériques
- Une continuité de parcours de formation dans une logique Licence - Master - Doctorat

■ Modalités

L'entrée en DE 2ème année semestre 3 est soumise à un processus de sélection permettant d'évaluer l'acquisition des compétences relatives aux semestres 1 et 2 du DE 1ère année.

Pour cela, le candidat devra :

1. Remplir le dossier de candidature (sur le portail e-candidat) en mettant l'accent sur une lettre de motivation et CV faisant état :

- de son projet professionnel ;
- des modalités de financement de sa formation ;
- des exemples de productions écrites éventuelles ;

2. Passer une épreuve par QCM

Organisé à l'université, il sera d'une durée d'1h à 1h30.

Cette épreuve a une valeur de diagnostic et contribue avec l'analyse du dossier du candidat, à la décision d'accéder au DE 2ème année / semestre 3.

3. Passer un entretien individuel

Il permet de valider le projet professionnel poursuivi par le candidat et les modalités de financement. Il précise les éventuels enseignements du DE 1 (semestre 1 / semestre 2) à compléter en fonction des besoins identifiés.

■ Programme de formation

6 compétences à mobiliser

1. Évaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées ;
2. Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé ;
3. Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique ;
4. Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés ;
5. Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique ;
6. Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques ;

Organisation de la formation

L'enseignement est organisé en alternance entre des semaines de rassemblement en présentiel et des périodes de stage.

Les semaines de rassemblement proposent : des sessions en groupe pour analyser et agir selon différentes situations problèmes, des conférences, des enseignements dirigés, des temps de travail personnel (ou en petit groupe), des simulations.

Les enseignements proposés sont en lien avec les UE suivantes :

- Sciences infirmières et pratique avancée
- Santé publique
- Formation et analyse des pratiques professionnelles
- Clinique
- Responsabilité, éthique, législation, déontologie
- Anglais médical
- Méthodes de travail
- Recherche
- Stage